



Il y a un an, nous débutons une expérimentation sur l'extinction de l'éclairage public de Hauteroche.

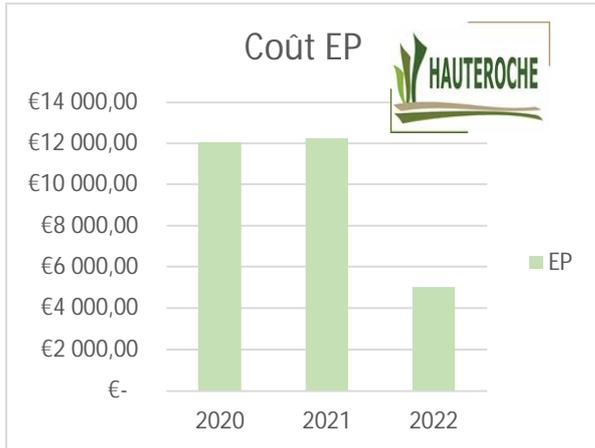
Le conseil municipal s'était engagé à produire un bilan à la fin de cette période.



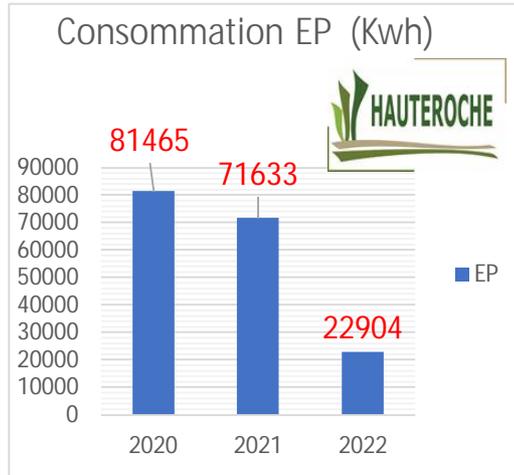
Les valeurs utilisées lors du sondage étaient des estimations hautes, liées aux heures de fonctionnement sans tenir compte des écarts de luminosité des saisons.

Pour le Bilan de l'expérimentation, nous avons récupéré les données réelles de consommation afin d'être le plus factuel possible.

bilan de l'expérimentation



Durant cette première phase d'expérimentation, l'extinction nocturne a généré des économies substantielles.



L'intérêt de cette expérimentation est aussi et avant tout d'économiser l'énergie et de préserver la biodiversité

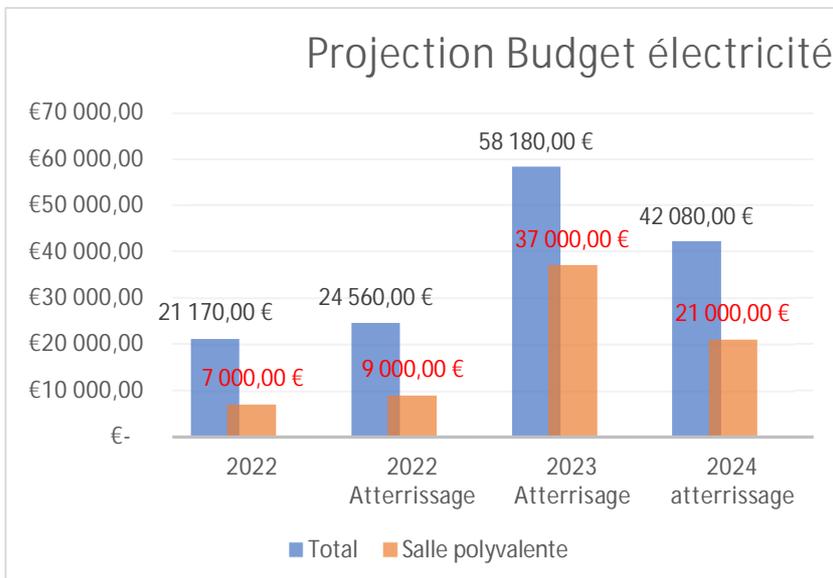
Il faut également noter que lors de cette année, la commune n'a pas eu à déplorer

une augmentation des faits délictueux.

Nous devons également proposer un nouveau sondage afin de savoir si nous maintenions l'extinction de l'éclairage public. Malheureusement, les prévisions de prix de l'électricité pour les deux années à venir vont impacter très sérieusement notre budget. Pour limiter au maximum cette hausse, la question ne se pose plus et nous continuerons l'extinction de notre éclairage.

Projection budgétaire électricité :

Dans le tableau ci-dessous vous avez un aperçu du coût prévisionnel de l'électricité pour les 2 années à venir.



Vous constaterez qu'à elle seule, la salle polyvalente de Crançot fait exploser ce budget. Ceci est dû au contrat auquel elle est rattachée (**Puissance supérieur à 36 Kva qui sort du périmètre du bouclier tarifaire proposé par l'état**)

Nous envisageons de réduire la puissance de cette salle à 36 Kva afin de bénéficier du bouclier tarifaire. Nous espérons ainsi maintenir nos coûts à des valeurs plus raisonnables.

Les conséquences de cette abaissement peuvent conduire à des restrictions d'utilisation pendant la période hivernal. Affaire à suivre....